

Dijon, le 04 août 2016

La formation militaire initiale de réserviste de l'armée de l'air Dijon 2016



La FMIR 2016 vient de s'achever sur la BA102 ce jeudi 04 août avec la remise des bérets aux 9 réservistes équipiers fusiliers commandos chargés de la protection du territoire.

Ces 9 filles et garçons ont été formés depuis le 06 juillet dernier par l'escadron de protection de la base aérienne de Dijon.

Au programme de cette formation rémunérée, 20 jours d'approfondissement de la formation du combattant de l'armée de l'air : marches, techniques d'auto-défense, du combat et du tir. Cette formation vise à faire progresser nos élèves avec exigence bien entendu mais aussi beaucoup de bienveillance ; les jeunes réservistes sont allés au bout d'eux-mêmes, ce sont révélés et ont pris confiance en eux en réalisant des choses, qu'ils jugeaient à leur entrée en formation, inaccessibles. Un travail important sur la cohésion et l'esprit d'équipe est aussi fondamental dans ce type d'activité mais la promotion 2016 a été très soudée dès le début de la formation ; c'est probablement pourquoi 100 % des stagiaires ont réussi la formation et ont reçu le béret ce jeudi 04 août à midi.

Devenus réservistes opérationnels, ces bourguignons seront administrés par l'antenne de Dijon de la base de défense de Besançon et travailleront au titre de l'armée de l'air en Bourgogne pour la sécurisation du territoire.

Il y aura encore des remises de bérets pour l'armée de l'air en 2017.

Le recrutement de la promotion 2017 commence dès à présent et les candidats et candidates seront recrutés et très probablement formés à Dijon.

Pour devenir réserviste opérationnel dans l'armée de l'air, un double engagement citoyen et professionnel, un seul point de contact : le CIRFA-AIR de DIJON.



Les missions qui vous seront confiées :

- mission de protection des systèmes de combat de l'armée de l'air,
- surveillance permanente du ciel français,
- missions Vigipirate et Sentinelle,
- implication dans les plans civils d'urgence et de secours aux populations,
- renforts en opérations extérieures pour la résolution des conflits.

Pour souscrire un engagement à servir dans la réserve opérationnelle, il vous faut :

- être volontaire,
- être de nationalité française,
- être âgé de 17 ans au moins,
- être en règle au regard des obligations du service national,
- ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire,
- posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques,
- être sportif(ve) et endurant(e).



Où se renseigner et comment postuler : CIRFA de Dijon - Bureau Air

24 avenue Garibaldi | Tél. : 03 80 11 23 35 | cirfa.dijon@recrutement.air.defense.gouv.fr

AIR-TOUTEUNEARMEE.FR | CONTACT PRESSE | gil.guyot@intradef.gouv.fr